

Le Feu et les Pompiers à travers les âges

Dès la plus haute antiquité les peuples se sont appliqués à lutter contre les ravages de l'incendie : les Égyptiens, les Grecs, les Romains, dont le génie avait produit tant de merveilleux monuments, entreprirent tour à tour de grands efforts pour combattre ce fléau; mais les moyens dont ils disposaient étaient bien primitifs et leurs tentatives restèrent le plus souvent impuissantes.

S'il faut en croire Vitruve, la première pompe aurait été construite 120 ans avant J.-C. par le savant Ctesibius d'Alexandrie, auquel on doit également l'invention de la clepsydre. On sait d'ailleurs peu de choses sur le fonctionnement de cette machine, et il faut attendre le règne de l'empereur Auguste pour voir des essais vraiment sérieux pour la préservation des édifices.

Ce prince, aussitôt que la victoire d'Actium eut fait espérer une longue période de paix à ses États, s'appliqua tout d'abord à assurer la sécurité de Rome qui avait toujours été très négligée : l'an 6 de l'ère chrétienne, il rétablit, d'après Dion Cassius, les anciennes fonctions des *Triumviri nocturni* et mit à leur disposition un corps spécial composé de six cents esclaves, auxquels il attribua un uniforme particulier et qui furent répartis en sept cohortes pour les sept quartiers de la Ville, sous le haut commandement d'un chevalier romain désigné sous le nom de *Præfectus Vigilum*. On retrouve la trace de ce titre sur cette épitaphe récemment découverte.

INC

IVLIVS BALBILLVS AMELLINVS
PRÆFECT. VIGIL. V. S. L. M.

Une partie de ces hommes passaient la nuit dans différents corps de garde spéciaux *excubitorium*, pendant que les autres effectuaient des patrouilles en tous sens avec l'ordre en cas de sinistre de crier, non pas « au feu ! » mais « de l'eau ! » afin de donner l'alarme à la population. Ces veilleurs de nuit, dont le fonctionnement correspondait assez exactement à celui des *νυκτοφύλακες* de l'ancienne Grèce, étaient munis de divers appareils tels que seaux, cordes et crochets; plus tard on trouve dans une lettre écrite par Pline le Jeune à l'empereur Trajan la mention de certaines machines dénommées *Siphipublici* (siphons publics) et qui semblent avoir été construites sur le modèle de la pompe de Ctesibius.

Cette troupe, dont le recrutement fut presque toujours déplorable, ne tarda pas à se livrer aux pires désordres, et il n'était pas rare de voir ces hommes abandonner leurs ustensiles pour faire cause commune avec les bandes de rôdeurs que

l'incendie avait attirées et se joindre à eux en pillant les maisons qu'ils avaient pour mission de défendre. Le peuple leur avait donné par dérision le surnom de « Sparteoli », au sujet duquel les interprétations les plus diverses ont été données; nous préférons nous en tenir à celle de Suétone qui l'explique par les chaussures à semelles de jonc qui faisaient partie de leur costume.

Les abus prirent bientôt des proportions telles que les Triumvirs furent obligés de renoncer presque entièrement aux esclaves pour s'adresser aux affranchis et même faire appel à des étrangers qui, pour prix de leur concours, devaient, après un certain nombre d'années de service, recevoir le titre si envié de citoyen romain.

L'œuvre de l'empereur Auguste s'étendit à toutes les provinces soumises à la domination romaine, et la Gaule dut certainement en bénéficier en même temps que les autres; néanmoins on n'en retrouve plus aucune trace, au début des rois mérovingiens; aussi les incendies furent-ils fréquents à cette époque, d'autant mieux que les habitations, riches ou pauvres, construites presque entièrement en bois, offraient au feu un aliment facile : souvent des villages se trouvaient totalement consumés sans la possibilité de secours efficace. A Paris même, sous le règne de Chilpéric, vers 580, un incendie qui s'était déclaré dans le quartier Saint-Jacques, chez un marchand apothicaire, réduisit en cendres une notable portion de la cité.

Ce ne fut cependant que sous Clotaire II, en 597, que l'on décida l'établissement d'un corps de gardes de nuit dans le but de veiller à la sûreté des rues et de signaler et combattre les incendies, mais cette troupe, composée en grande partie sur le modèle des anciens veilleurs de Rome, ne tarda pas à se rendre coupable d'excès du même genre, ce qui amena rapidement son licenciement. Les bourgeois, désormais abandonnés à eux-mêmes, organisèrent entre eux une sorte de confédération imitée des « Ghilders » allemands, afin d'assurer la sécurité de la ville et de donner l'alarme en cas de sinistre; ils eurent pour auxiliaires dans leur tâche des moines de différents ordres mendjants et notamment les capucins, qui pendant longtemps eurent pour mission de se rendre volontairement au secours des immeubles embrasés. On lit en effet, dans une lettre de madame de Sévigné à sa fille en date du 20 février 1671, la relation d'un incendie qui détruisit une maison voisine de la sienne appartenant au comte de Guitaut de Comminges; le récit se termine par ces mots : « Des capucins pleins de charité et d'adresse travaillèrent si bien qu'ils coupèrent le feu . »

Mais des associations de ce genre ne pouvaient réellement pas fournir de bons résultats : sans discipline, pourvues d'un matériel par trop rudimentaire, elles ne réussirent qu'à se rendre sus-